

## *MESSAGE DU MAIRE SUR LES INDICATEURS DE GESTION*

---

---

Mesdames, Messieurs,

En tant que maire de la Municipalité et tel que prévue par la Loi, la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton produit son rapport 2010 portant sur les indicateurs de gestion. Cet outil de gestion permet de mesurer les résultats d'année en année.

Ces indicateurs ont été élaborés afin de doter le monde municipal d'un outil de gestion qui vient soutenir la prise de décision en vue d'améliorer la prestation de nos services. Le choix du niveau de services relève de la décision des élus en fonction de la planification stratégique et des priorités qui sont retenues. Ces indicateurs permettent également aux municipalités d'informer les citoyens des résultats en toute transparence.

Les indicateurs sont compilés en fonction des données globales des états financiers 2010, c'est-à-dire par l'addition des coûts des activités relevant de l'ensemble des municipalités liées pour les indicateurs visant la santé financière et les ressources humaines.

Santé financière globale : le pourcentage d'endettement est de 13,29 % de nos actifs. Le pourcentage du service de la dette se situe à 6,83 %. Nous obtenons ce résultat en divisant les frais de financement plus le remboursement de la dette à long terme par les dépenses de fonctionnement plus le remboursement de la dette à long terme.

Quant aux indicateurs de gestion en relation avec le transport routier, l'enlèvement de la neige a coûté 1 176 \$ par kilomètre de voie déneigé, comparativement à 2009, où les données étaient de 1 472 \$.

Pour l'année 2010, le coût d'entretien de la voirie municipale (sans amortissement) par kilomètre de voie se situe à 1 089 \$ par kilomètre de voie comparativement à 2009 où un montant de 1 376 \$ est enregistré.

Quant au coût d'entretien de la voirie municipale (avec amortissement) par kilomètre de voie, il se situe à 2 927 \$ par kilomètre de voie comparativement à 2009 où le montant était de 3 214 \$.

Il est à noter que les résultats des indicateurs doivent toujours être pris dans le contexte spécifique de chaque municipalité et que leur analyse doit tenir compte de plusieurs facteurs d'influence et, non pas, uniquement du résultat mathématique obtenu.

J'en profite pour remercier les membres du Conseil municipal, les gestionnaires et l'ensemble des employés pour leur travail, leur rigueur et leur contribution à bien servir nos citoyens et à atteindre les objectifs de saine gestion municipale. L'administration municipale continue d'aller de l'avant dans son désir d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens et de rendre la Municipalité de Sainte-Cécile attrayante pour les nouveaux arrivants: investisseurs et résidents.

Sylvain Beaudoin, maire